

*Direction du personnel, des services
et de la modernisation*

Décision du 15 novembre 2002 portant modification de la décision du 9 mai 2001 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQUP0210194S*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommée en qualité de représentant titulaire de l'administration au titre des services déconcentrés :
Mme Chaux-Debry (Geneviève), directrice départementale de l'équipement du Finistère.

Article 2

Est nommée en qualité de représentant suppléant de l'administration au titre des services déconcentrés :
Mme Bacot (Marie-Anne), directrice départementale de l'équipement du Val-d'Oise.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.
Fait à Paris, le 15 novembre 2002.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur du personnel, des
services
et de la modernisation,*
J.-P. Weiss